

# AIDEZ-NOUS à préserver ces espèces sensibles.

Merci de **RESPECTER LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES À CHAQUE SITE** : les dates et les zones de quiétude sont indiquées par des panneaux sur les sites sensibles ainsi que sur les topo-guides locaux.

**L'ESCALADE EST INTERDITE ENTRE LE 15 JANVIER ET LE 15 JUIN SUR LES VOIES MARQUÉES DU SIGLE CI-DESSOUS : LA REPRODUCTION DES OISEAUX EST EN COURS !**



## DANS TOUS LES CAS :

- Avant tout nouvel équipement d'un site : consultez la FFME ou la LPO Tarn.
- Soyez discrets : la faune des falaises appréciera et vous offrira, sûrement, de belles observations.
- Ne vous approchez pas des nids ou des zones occupées par les oiseaux.
- Respectez les sites et les propriétés privées.
- N'hésitez pas à transmettre vos observations à la LPO Tarn.

*Merci pour votre compréhension et votre contribution à la protection de notre patrimoine naturel et ...bonne grimpe !*



© Philippe Huet

## Pour en savoir plus...

### Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn :

Place de la mairie • BP 20027  
81290 LABRUGUIÈRE • 05.63.73.08.38  
tarn@lpo.fr • <http://tarn.lpo.fr>

### Site de la LPO France sur les rapaces :

<http://rapaces.lpo.fr>

### Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TARN  
148 Avenue Dembourg • 81000 ALBI  
06 37 63 21 30 • [cd81.ffme@wanadoo.fr](mailto:cd81.ffme@wanadoo.fr) ou [perrier.claude219@orange.fr](mailto:perrier.claude219@orange.fr)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE  
Miquel Est • 82160 CAYLUS  
06.83.86.49.75 • [president.cd82@ffme.fr](mailto:president.cd82@ffme.fr)



© Jean-Claude Cayre

Dépliant réalisé avec le soutien financier de



Direction régionale de l'Environnement et du Logement  
MIDI-PYRÉNÉES



Zone de Protection Spéciale  
« Forêt de Grésigne et environs » FR7312011

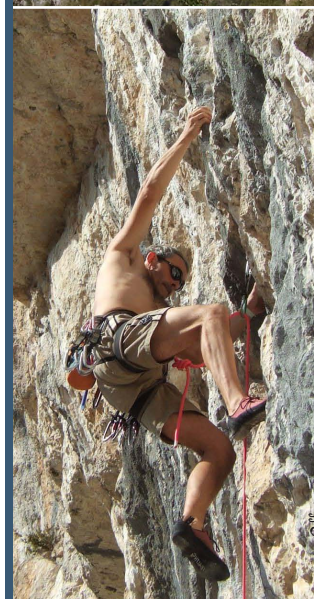
# La falaise, un milieu fragile... à partager !



© Jean-Claude Cayre



© Christophe Maurci



© FFME



Les falaises des gorges de l'Aveyron et de la vallée de la Vère abritent des oiseaux rupestres dont certains sont rares et protégés. La présence de ces espèces a justifié la désignation du site au titre de Natura 2000.

Très sensibles aux dérangements en période de reproduction, ils s'installent dans les parois normalement inaccessibles à l'Homme. La pratique de l'escalade sur certaines parois en période de nidification peut donc être préjudiciables aux nichées (abandon des œufs ou des jeunes) et compromettre l'avenir des espèces les plus sensibles.

## UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE ENTRE GRIMPEURS ET ORNITHOLOGUES

Conscients des enjeux et soucieux de respecter ce patrimoine naturel remarquable, les Comités du Tarn et du Tarn-et-Garonne de la FFME et les clubs locaux d'escalade ont signé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn une « charte de bonnes pratiques » en février 2012.

Des accords sur l'utilisation des parois sensibles pour les oiseaux (dates et/ou périodes de quiétude) et un dialogue permanent entre grimpeurs et naturalistes ont ainsi été instaurés.

Cette action est réalisée dans le cadre de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs Natura 2000 de la Zone de Protection Spéciale « Forêt de Grésigne et environs » FR7312011.

## DES RAPACES EMBLÉMATIQUES

FAUCON PÈLERIN ET GRAND-DUC D'EUROPE SONT PARMI LES ESPÈCES D'OISEAUX LES PLUS RARES ET LES PLUS PRESTIGIEUSES DES GORGES DE L'AVEYRON ET DE LA VALLÉE DE LA VÈRE. AUTREFOIS MENACÉS DE DISPARITION DANS NOTRE PAYS, CES RAPACES PROTÉGÉS RESTENT FRAGILES. ILS SONT LES SYMBOLES D'UNE NATURE ENCORE SAUVAGE.

### Faucon pèlerin

Spécialiste de la chasse au vol des oiseaux de tailles variées (du pinson à la Corneille noire). Un des oiseaux les plus rapides au monde avec des piqués à plus de 250 km/h !



- 10 à 12 couples nicheurs dans le secteur « Vère – Aveyron ».
- Période de sensibilité aux dérangements : du 15 janvier au 15 juin

### Grand-duc d'Europe

Le plus grand rapace nocturne d'Europe : 1,70 m d'envergure et jusqu'à 3 kg ! Régime alimentaire très diversifié : du petit rongeur au lapin et au rat en passant par le hérisson, les corvidés et même les rapaces ou les renardeaux.



- Moins de 10 couples nicheurs dans le secteur « Vère – Aveyron ».
- Période de sensibilité aux dérangements : novembre à juillet



1 • Faucon pèlerin - 2 • Hibou grand-duc - 3 • Martinet à ventre blanc  
4 • Grand corbeau - 5 • Choucas des tours - 6 • Pigeon colombin - 7 • Hirondelle des rochers - 8 • Rouge-queue noir - 9 • Accenteur alpin - 10 • Tichodrome échelette  
11 • Moineau souldie - 12 • Traquet motteux - 13 • Bruant fou

D'autres espèces d'oiseaux fréquentent aussi les falaises et peuvent être sensibles aux dérangements. Ici, il s'agit notamment du Martinet à ventre blanc, de l'Hirondelle de rochers et du Grand Corbeau.



Martinet à ventre blanc

